

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 3 avril 2023**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

Le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts siège en séance ordinaire ce lundi le premier (3<sup>e</sup>) jour du mois d'avril 2023, à dix-neuf heures (19 h 00) au lieu et heure ordinaires des séances.

Présent (s) :

Monsieur Donald Belley, conseiller  
Madame Danye Simard, Conseillère  
Monsieur Rémy Gaudreault, conseiller  
Madame Marie-Paule Boudreault, Conseillère  
Monsieur Conrad Guay, Conseiller  
Monsieur Gratien Aubé, Conseiller

Absent :

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alexandre Girard

La personne qui préside la séance, soit M. Alexandre Girard informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi,

Madame Lucie Bouchard, directrice générale, adjointe et greffière-trésorière, adjointe assiste également à cette séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, le maire déclare la session ouverte

**1 –MOMENTS DE RÉFLEXION**

Alexandre Girard, Maire invite l'assemblée à un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de six (6) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

### **3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 6 Mars 2023;
5. Renouvellement des assurances de la municipalité 05-05-2023 au 05-05-2024 ;
6. Invitation Tournoi de Golf de la Fondation Hôpital de la Malbaie;
7. Renouvellement du contrat de services informatique (soutient, adresses courriels, antivirus, sauvegarde);
8. Adoption du règlement 2023-02 pourvoyant à la modification des règlements de zonage numéro 228-35, lotissement 228-36, construction 228-37 et permis et certificat 228-38;
9. La maison des jeunes demande une commandite pour un quillothon;
10. Centre de prévention suicide de Charlevoix demande une aide financière;
11. Renouvellement de la cotisation annuelle de membre corporatif pour l'année 2023 du club de radio amateur;
12. Demande du 53 Rang Ste-Philomène de faire un ajout de lumière de rue;
13. Plan de visibilité de la chasse aux trésors de Charlevoix;
14. Vitre du dépanneur brisé;
15. Invitation du Gala Charlevoix reconnaît 2023;
16. Le 106<sup>e</sup> Groupe « Faucon des Monts » de Charlevoix demande une aide financière;
17. Achat de lumières de rue;
18. Mandat à Me Asselin pour régulariser le terrain sur le lot 6 054 062;
19. Fêtes Nationale;
20. Varia;
21. Comptes à ratifier de mars 2023;
22. Comptes à payer de mars 2023;
23. Salaire du mois de mars 2023;
24. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
25. Période de questions allouée aux contribuables;
26. Levée de l'assemblée;

#### **RÉSOLUTION 2023-04-5014**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

### **4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 ET DU 27 MARS 2023**

#### **RÉSOLUTION 2023-04-5015**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 et le 27 Mars 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gratien Aubé et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 et 27 Mars 2023, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

## **5 – RENOUELEMENT DES ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ 2023-2024**

### **RÉSOLUTION 2023-04-5016**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts doit renouveler ses assurances générales au mois de mai de chaque année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec le renouvellement de ses assurances générales 2023-2024 pour un montant de 25 320.70\$ incluant les taxes applicables et que le paiement soit autorisé.

## **6- INVITATION TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION HÔPITAL DE LA MALBAIE**

### **RÉSOLUTION 2023-03-5017**

CONSIDÉRANT une invitation pour le tournoi de golf de la Fondation de l'Hôpital de La Malbaie qui se tiendra le vendredi 2 juin 2023 au Club Murray Bay;

CONSIDÉRANT un coût d'inscription de 150\$ pour le golf, la voiturette et le 5 à 7 réseautages;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Paule Boudreault et résolu à l'unanimité les Conseillers et des Conseillères présents :

D'INSCRIRE le maire M. Alexandre Girard pour le 5 à 7 réseautages au coût de 60\$ qui se tiendra le vendredi 2<sup>ier</sup> juin 2023 au Club de golf Murray Bay et d'autoriser le paiement.

## **7- CONTRAT DE SERVICES INFORMATIQUE**

### **RÉSOLUTION 2023-04-5018**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts doit renouveler son contrat de services informatique (soutient, adresses courriels, antivirus, sauvegarde en ligne et l'hébergement courriel exchange);

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux propositions soit MJS inc et services info-Comm;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Belley et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts va accepter la proposition de Services info-Comm. et d'aviser l'entreprise MJS inc qu'on ne renouvellera plus notre contrat de service d'informatique à l'échéance qui est le 1 er juin 2023.

**8- ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-02 POURVOYANT  
A LA MODIFICATION DES RÈGLEMENTS ZONAGE  
#228-35, LOTISSEMENT #228-36, CONSTRUCTION  
#228-37 ET PERMIS ET CERTIFICAT #228-38;**

**RÉSOLUTION 2023-04-5019**

Il est proposé par le conseiller Conrad Guay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'adopter le règlement 2023-02 pourvoyant à la modification des règlements zonage numéro #228-35, lotissement #228-36, construction #228-37 et permis et certificat #228-38.

**9- LA MAISON DES JEUNES DEMANDE UNE  
COMMANDITE**

**RÉSOLUTION 2023-04-5020**

CONSIDÉRANT une demande de contribution financière de la maison des jeunes pour un quillothon qui aura lieu le 29 avril 2023 à la salle de quille de Clermont;

Il est proposé par le conseiller Donald Belley et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire une contribution financière à la maison des jeunes de Notre-Dame-des-Monts de 50\$ pour le quillothon qui aura lieu le 29 avril 2023 à la salle de Clermont et d'autoriser le paiement.

**10-CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE DE  
CHARLEVOIX DEMANDE UNE AIDE FINANCIERE**

**RÉSOLUTION 2023-04-5021**

Il est proposé par le conseiller Rémy Gaudreault et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accorder une contribution financière de 50\$ au centre de prévention suicide de Charlevoix et d'autoriser le paiement.

**11-RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE  
DE MEMBRE CORPORATIF POUR L'ANNÉE 2023 DU  
CLUB DE RADIO AMATEUR**

**RÉSOLUTION 2023-04-5022**

Il est proposé par le conseiller Donald Belley et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

Il est proposé par le conseiller et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De renouveler la cotisation annuelle de membre corporatif pour l'année du Club de radio amateur au montant de 50\$.

**12-DEMANDE DU 53 RANG STE-PHILOMÈNE DE FAIRE  
UN AJOUT DE LUMIÈRE DE RUE**

**RÉSOLUTION 2023-04-5023**

Considérant la demande du 53 Rang Ste-Philomène de faire l'ajout d'une lumière de rue dans ce secteur;

Considérant que le conseil a fait l'étude d'ajout d'une lumière dans ce secteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Paule Boudreault et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande d'ajout de lumière de rue dans ce secteur.

**13-PLAN DE VISIBILITÉ DE LA CHASSE AUX TRÉSORS**

**RÉSOLUTION 2023-04-5024**

CONSIDÉRANT le succès obtenu par la chasse aux trésors de Charlevoix;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal y voit une opportunité touristique;

CONSIDÉRANT que les gens qui souhaitent participer à cette chasse aux trésors devront emprunter les routes de la municipalité pour trouver les indices;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémy Gaudreault et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 100\$ pour un indice sur le territoire de la municipalité et qui seront inclus à la chasse aux trésors de Charlevoix édition 2023 et d'autoriser le paiement à l'organisme Chasse aux trésors de Charlevoix.

#### **14-REEMPLACER LA VITRE DU DÉPANNEUR**

##### **RÉSOLUTION 2023-03-5025**

Il est proposé par la conseillère Marie-Paule Boudreault et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire remplacer la vitre du dépanneur le Marché des Montagnes par Vitrierie Gilbert au montant de 268.59\$ plus les taxes applicables.

#### **15- INVITATION DU GALA CHARLEVOIX RECONNAÎT**

##### **RÉSOLUTION 2023-04-5026**

Il est proposé par le conseiller Gratien Aubé et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De réserver un billet pour le Gala Charlevoix reconnaît 2023 qui a eu lieu le 30 mars 2023 à 17 h au Fairmont le Manoir Richelieu & Casino de la Malbaie au montant de 241.45\$ taxes incluses.

#### **16-LE 106<sup>e</sup> GROUPE ( FAUCON DES MONTS) DE CHARLEVOIX DEMANDE UNE AIDE FINANCIÈRE**

##### **RÉSOLUTION 2023-04-5027**

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accorder une aide financière au 106<sup>e</sup> groupe (faucon des Monts) de Charlevoix au montant de 50\$.

**17-ACHAT DE LUMIÈRES DE RUE AU LED ET  
PHOTOCELL**

**RÉSOLUTION 2023-04-5028**

CONSIDÉRANT QU'on doit remplacer plusieurs lumières de rues parce qu'il n'y a plus de pièces pour les réparer.

CONSIDÉRANT qu'aussitôt qu'une lumière brise on va les conformer avec des lumières au LED;

CONSIDÉRANT qu'on a eu des estimés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rémy Gaudreault et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire l'achat de 4 lumières au LED pour un montant de 325\$ chacun ainsi que 4 photocellules pour un montant de 25\$ chacun pour un total de 1400\$ plus les taxes applicables chez Asselin Électrique.

**18-MANDAT À ME ASSELIN POUR RÉGULARISER LE  
TERRAIN SUR LE LOT 6 054 062**

**RÉSOLUTION 2023-04-5029**

Il est proposé par le conseiller Conrad Guay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

**19- FÊTE NATIONALE CITOYENNE**

Le conseil a mandaté le conseiller Donald Belley de travailler avec la directrice générale pour les demandes de subventions et l'autoriser à signer les demandes pour ce projet.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Marie-Paule Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents de commencer les démarches.

**RÉSOLUTION 2023-03-5030**

**20-VARIA-**

**21 - COMPTES À RATIFIER DE MARS 2023**

**RÉSOLUTION 2023-04-5031**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration : 22 100.96\$

Eau potable	758.86\$
Total :	22 859.82\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rémy Gaudreault et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS

### **22- COMPTES À PAYER DE MARS 2023**

#### **RÉSOLUTION 2023-04-5032**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de mars 2023 :

Fonds d'administration :	60 842.72\$
Eau potable :	<u>30.99\$</u>
TOTAL :	60 873.71\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Belley et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de mars 2023 au montant de 60 873.71 \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 60 873.71 \$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

### **23 - SALAIRES DU MOIS DE MARS 2023**

#### **RÉSOLUTION 2023-04-5033**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois mars 2023 au montant de 14 765.84 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gratien Aubé et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de mars 2023 au montant de 14 765.84\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉRO

## **24- RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

## **25 - PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

### **.26- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **RÉSOLUTION 2023-04-5034**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

Que la séance soit levée. Il est 20.12 h.

---

Alexandre Girard, maire

---

Marcelle Pedneault d.g, sec.-très.

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 3 Mai 2023.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.